

CR PUUSP du CS du 18 février 2021

Peu de changements dans la gestion de la crise sanitaire, le travail à distance reste la norme. Les mesures de préservation de l'emploi R&D dans le cadre du plan de relance sont toujours en attente d'arbitrage. Concernant la LPR, les textes sont toujours en cours d'élaboration. Du côté de la Région Grand-Est, le comité permanent du conseil scientifique avec les directeurs de pôles et les EPST ont discuté du classement des différentes réponses aux appels à projets doctoraux et jeunes chercheurs. Le CPER est en attente des élections régionales. Les métropoles font évoluer leur positionnement par rapport à l'établissement, Metz prépare une convention et Nancy un comité stratégique. LUE sera auditionné les 8 et 9 avril.

L'appel à projet interdisciplinaire est en cours. La cérémonie de remise des diplômes de thèse s'est tenue à distance avec environ 1000 connexions. La visite de l'HCERES est reportée d'un an, avec le bilan des unités de recherche pour mi-juin, bilan définitifs (Unités de Recherche + Ecoles Doctorales) pour mi décembre 2021.

Nous sommes intervenus pour rappeler le contexte national où la ministre a fait une intervention stigmatisant certains collègues en les traitant d'islamo-gauchistes. Le CNRS et la CPU ont pris position dans le débat contre ces prises de parole et l'étrange demande d'enquête formulée par la ministre auprès du CNRS. Par ailleurs, nous sommes intervenus pour avoir des précisions sur l'évolution des mesure RH dans le cadre de la LPR, mais trop peu d'informations reviennent pour le moment.

Le programme ORION nous a été présenté. Il s'agit de 18,5 M€. L'objectif est de permettre à un maximum d'étudiants de rencontrer les thématiques de recherche au cours de leur formation. Dans les actions prévues pour le moment, on retrouve des clubs de science avec des doctorants ou des appels à projets pour des bourses d'excellence et stages master 2. Le programme apparait en cours de construction et l'articulation avec ce qui existe déjà pourra être clarifiée. Nous avons pointé la nécessité de limiter les appels et de s'assurer que les responsabilités scientifiques soient données à des permanents.

Mme Célia Lentretien, Direction de la Documentation et de l'Édition - publications scientifiques a fait un bilan de l'utilisation de Hal dans l'établissement depuis 2014. On note une utilisation massive de la plateforme, avec un taux encore faible de dépôt avec les fichiers. L'approche de l'évaluation HCERES semble pousser au dépôt. Des personnels sont à disposition pour accompagner les différents acteurs pour une meilleure utilisation de la plateforme. Un baromètre national de la science ouverte est en place, avec une déclinaison pour la Lorraine. Il met en avant que l'utilisation de Hal permet une augmentation de la visibilité des publications. Attention, il est utile de faire les dépôts dans le portail de l'université de Lorraine pour que les personnels locaux puissent intervenir. Le passage direct par le national ne leur en donne pas la possibilité. Nous sommes intervenus pour rappeler qu'à l'origine de l'utilisation de Hal, il y avait une prise de position claire de l'établissement afin que la plateforme ne serve pas à produire des critères pour l'évaluation individuelle, et qu'il était important que cela rester encore le cas.

Les directeurs des pôles A2F, BMS, CLCS et SJPEG ont présenté l'utilisation des budgets transmis par le CS.

Le conseil a validé le calendrier du doctorat : inscription en 1ère année 31/10/21, réinscription en doctorat 30/09/21 (possibilités dérogations), limite des dossiers pour soutenance en 2021 22/10/21.

Le conseil a validé la candidature du directeur de l'unité PErSEUs. Il a discuté les critères de formation des jurys de thèse et d'HDR afin de mettre en avant des critères généraux d'équilibre. Le CS a donné un avis sur la création de la Fédération de Recherche Grand Est Mécanique des Matériaux (GE@2M). Nous avons voté l'adhésion de l'établissement au GIS Geodenergies, ainsi qu'au Groupement Inter professionnel de Réflexion et de Communication sur la Recherche utilisant des animaux à des fins scientifiques. Il s'agit de mettre en place des méthodologies et moyens pour gérer l'expérimentation animale dans le cadre de la recherche.

La réflexion sur les CRCT 2022-2023 a été une nouvelle fois reportée faute de temps. Le compte rendu du précédent CS a été validé.

Maxime Amblard
Elu PUUSP